



COMMUNIQUÉ OF THE  
35<sup>E</sup> SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC  
GABORONE (BOTSWANA)  
17-18 AOÛT 2015

1. La 35<sup>e</sup> réunion ordinaire du Sommet des chefs d'état et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe s'est tenue au Centre de convention international de Gaborone à Gaborone (République du Botswana) les 17 et 18 août 2015.
2. Son Excellence Robert Mugabe a prononcé un discours liminaire et a officiellement ouvert le Sommet.
3. Le Sommet s'est déroulé autour du thème : « *Accélérer l'industrialisation des économies de la SADC par le biais de la transformation du capital naturel et de l'amélioration du capital humain.* »
4. Le Sommet a élu Son Excellence le Lieutenant-Général Seretse Khama Ian Khama, Président de la République du Botswana et Sa Majesté le Roi Mswati III du Royaume du Swaziland Président, et Vice-président et Président entrant de la SADC respectivement.
5. Le Sommet a également élu S.E. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique et S.E. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie à la présidence et à la vice-présidence de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité respectivement.
6. Le Sommet a vu la présence des chefs d'État et de gouvernement suivants ou de leurs représentants :  
Pour le Botswana : S.E. le Président le Lt. Gén. Seretse Khama Ian Khama  
Pour le Swaziland : Sa Majesté le Roi Mswati III

- Pour l'Afrique du Sud : S.E. le Président Jacob Gedleyihlekisa Zuma  
Pour Madagascar : S.E. le Président Hery Rajaonarimampianina  
Pour le Mozambique : S.E. le Président Filipe Jacinto Nyusi  
Pour la Namibie : S.E. le Président, le Dr. Hage G. Geingob  
Pour la Zambie : S.E. le Président Edgar Chagwa Lungu  
Pour le Zimbabwe : S.E. le Président Robert Gabriel Mugabe  
Pour le Lesotho : S.E. le Premier ministre le Dr. Pakalitha Bethuel Mosisili  
Pour l'Angola : S.E. le Vice-Président Manuel Domingos Vicente  
Pour les Seychelles : S.E. le Vice-Président Danny Faure  
Pour la RU de Tanzanie : S.E. le Premier ministre Mizengo Kayanza Pinda  
Pour la RD Congo : S.E. Raymond Tshibanda N'tungamulongo, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale  
Pour le Malawi : S.E. George Chabonda, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale  
Pour Maurice : S.E. Marie Joseph Noël-Étienne Ghislain Sinatambou, Ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international
7. Étaient également présents au Sommet, la Dr. Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC, le Dr Erastus Mwencha, représentant la Présidente de la Commission de l'Union africaine (CUA), et les représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL), et du Forum Parlementaire de la SADC.
8. S.E. le Lt. Gén. Seretse Khama Ian Khama, Président entrant de la SADC et hôte du 35<sup>e</sup> Sommet, a souhaité la bienvenue en République du Botswana aux chefs d'État et de gouvernement de la SADC et aux autres délégués. Il a rendu hommage au Président sortant de la SADC, S.E. le Président Robert Gabriel Mugabe de la République du Zimbabwe pour l'excellence de la direction qu'il a imprimée à la région durant son mandat.
9. Le Sommet a également entendu les chefs d'État et de gouvernement nouvellement élus, à savoir S.E. Pakalitha Mosisili, Premier ministre du Royaume du Lesotho, S.E. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, S.E. le Dr Hage Geingob, Président de la République de Namibie, et S.E. Edgar Lungu, Président de la République de Zambie, qui ont prononcé leurs premiers discours devant le Sommet. Dans leurs allocutions, ils ont réaffirmé l'engagement de leurs gouvernements au programme d'intégration et de développement politique et économique de la SADC.

10. Le Sommet a félicité les peuples et les gouvernements de six (6) États membres de la SADC, à savoir le Botswana, le Lesotho, Maurice, le Mozambique, la Namibie et la Zambie pour avoir tenu des élections pacifiques, libres, justes et crédibles au cours des douze derniers mois.
11. Le Sommet a félicité leurs Excellences le Lt.-Gén. Seretse Khama Ian Khama, Filipe Jacinto Nyusi, le Dr Hage G. Geingob, Edgar Lungu, Anerood Jugnauth et Pakalitha Mosisili pour avoir remporté les élections tenues dans leurs pays respectifs.
12. Le Sommet a entendu un rapport présenté par le Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC, S.E. Jacob G. Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud. Il a félicité ce dernier pour avoir dirigé avec succès l'Organe de coopération en matière de la politique, défense et sécurité de la SADC durant son mandat.
13. Le Sommet a pris note de l'amélioration sensible de la situation sécuritaire dans la République démocratique du Congo (RDC), à laquelle s'ajoute le renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées de la RDC (FARDC), ainsi que de la nécessité de soutenir le processus de diminution progressive des troupes de la MONUSCO en RDC.
14. Le Sommet a exhorté la communauté internationale de soutenir l'administration des camps de transit en RDC, et de faciliter le rapatriement au Rwanda des ex-combattants déjà désarmés ou leur réinstallation dans un pays tiers, et a salué le Gouvernement de la RDC pour son engagement à mettre en œuvre la Déclaration de Nairobi.
15. Le Sommet a appelé le Gouvernement malgache et tous les partis et acteurs politiques clés à sauvegarder les acquis réalisés dans la reconstruction et la réconciliation nationales en mettant pleinement en œuvre la Feuille de route prévue pour Madagascar par la SADC.
16. Le Sommet a exhorté le Gouvernement du Royaume du Lesotho et tous les partis et acteurs politiques clés à élaborer une feuille de route visant à mettre en œuvre de toute urgence les réformes nécessaires à la Constitution et au secteur de la sécurité, et s'est engagé à continuer à appuyer le Royaume du Lesotho sur la question.
17. Le Sommet a réaffirmé les termes de référence approuvés de la Commission d'enquête et a fermement exhorté le gouvernement du Royaume du Lesotho à les publier telles qu'approuvés.

18. Conscient du fait que le terrorisme est une menace mondiale et que la région doit adopter une approche commune et coordonnée pour prévenir et réprimer les actes de terrorisme international et national, le Sommet a approuvé la Stratégie régionale de lutte contre le terrorisme de la SADC.
19. Le Sommet a pris note du rôle crucial joué par le programme de convergence macroéconomique dans la facilitation de la stabilité et dans l'approfondissement de l'intégration des marchés et de l'intégration financière. Il a exhorté les États membres à intensifier et à mettre en œuvre de manière constante les politiques et programmes régionaux ainsi que leurs plans et stratégie de réforme économique afin de résoudre les difficultés auxquelles sont confrontées les économies de la SADC pour leur permettre d'emprunter la voie de la croissance durable.
20. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2015-2020, et de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 et a décidé d'assurer un suivi régulier de la mise à jour des étapes clés réalisés lors des Sommets ordinaires.
21. Le Sommet a pris note de la nécessité d'explorer des pistes durables pour financer les programmes de la SADC, en particulier la mise en œuvre du RISDP révisé et de la Feuille de route pour l'industrialisation. À cette fin, il a chargé le Conseil de finaliser les travaux en cours sur les sources alternatives de financement et de lui présenter un rapport sur la question au prochain Sommet ordinaire.
22. Le Sommet a décidé d'accélérer la mise en œuvre des infrastructures régionales en tant que catalyseur essentiel de l'intégration économique en appui à l'industrialisation.
23. Le Sommet a pris note des progrès accomplis en matière de représentation féminine aux postes politiques et décisionnels et a salué les États membres qui ont réalisé un taux élevé de représentation des femmes à la direction de l'État, dans les Parlements et au sein du Judiciaire ainsi qu'aux postes élevés dans les secteurs public et privé. Il a également exhorté les États membres à prendre des mesures appropriées en vue d'améliorer et de préserver ces acquis.
24. Le Sommet a pris note de la situation de la sécurité alimentaire dans la région, qui indique une baisse globale de la production et des disponibilités céréalières, qui s'explique, en grande partie, par les conditions climatiques défavorables, marquées par des périodes prolongées de sécheresse, des inondations et des cyclones. En conséquence, la région nécessitera une assistance alimentaire et humanitaire au cours de la campagne agricole 2015/2016. À cet effet, le Sommet

a exhorté les États membres à poursuivre la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (PAR) et des protocoles pertinents en vue d'améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire.

25. Abordant le sujet du changement climatique, le Sommet a souligné la nécessité pour la région de continuer à travailler avec tous les partenaires du progrès afin de veiller à la protection de la planète, et de fournir les efforts nécessaires afin de dégager un consensus à l'échelle continentale en guise de préparation à la 21<sup>e</sup> Conférence des parties (CdP 21) qui se tiendra à Paris (France) en décembre 2015. Il a en outre résolu que la région doit œuvrer de concert afin de s'assurer que la région contribue au nouvel accord qui succèdera au Protocole de Kyoto qui expire en 2020. À cette fin, il a chargé les ministres de l'environnement de finaliser la position commune de la SADC pour la CdP 21 à leur réunion en octobre 2015.
26. Le Sommet a pris note des réalisations enregistrées en matière de lutte contre le fardeau du VIH et du sida, de la tuberculose et du paludisme. Dans cette perspective, il a chargé le Secrétariat de suivre la situation et de coordonner les interventions nécessaires entreprises au niveau de la région en collaboration avec les États membres afin de s'assurer que le VIH et le sida ne constituent plus une menace à la santé publique.
27. Le Sommet a approuvé la résolution visant la création du Tribunal administratif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (TA-SADC) et la Déclaration sur le développement et l'autonomisation des jeunes dans la SADC.
28. Le Sommet a chargé le Secrétariat d'élaborer un mécanisme afin d'honorer l'héritage des pères fondateurs de la SADC, à soumettre à son examen à sa prochaine réunion ordinaire.
29. Le Sommet a donné son appui aux appels internationaux réclamant que le Royaume Uni mette promptement fin à son occupation illégale de l'archipel des Chagos, comprenant l'île de Diego Garcia, afin de permettre à Maurice d'exercer pleinement sa souveraineté sur l'archipel, sans laquelle la décolonisation de l'Afrique demeure incomplète.
30. Le Sommet a entendu un discours d'adieu de S.E. Jaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, dont le mandat tire à sa fin comme prévu par la Constitution du pays. Son discours a été lu en son nom par son Premier ministre S.E. Mizengo Kayanza Pinda, dans lequel il a insisté sur l'importance de la SADC de continuer à œuvrer ensemble pour une cause commune. Il s'est déclaré honoré d'avoir la possibilité de servir la SADC.

31. Le Sommet a été officiellement clôturé par le Président de la SADC, S.E. le Lieutenant Général Seretse Khama Ian Khama, Président de la République du Botswana.
  
32. Le Vice-président du Sommet, Sa Majesté le Roi Mswati III du Royaume du Swaziland a présenté une motion de remerciements et a invité les Chefs d'État et de gouvernement et tous les délégués au prochain Sommet ordinaire qui se tiendra à Mbabane en août 2016.
  
33. Le Sommet a remercié le Gouvernement et le peuple du Botswana pour avoir accueilli le Sommet et pour la chaleureuse hospitalité réservée à tous les délégués.

**FAIT À GABORONE (BOTSWANA)  
LE 18 AOÛT 2015**